

RESUME DE LA CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION

MISE A JOUR MAI 2011

Les sept points incontournables défendus par l'association :

1 - le respect de la loi du Grenelle de l'Environnement et de ses amendements garantissant une desserte efficace et le développement économique des deux capitales régionales, Orléans et Clermont Ferrand aujourd'hui non desservies par les TGV. En particulier les tracés doivent assurer une desserte effective des villes d'Orléans et de Clermont Ferrand.

2 - la volonté de désenclaver les territoires du Centre, de l'Auvergne, du Berry avec une desserte de qualité pour les agglomérations concernées Châteauroux, Bourges, Nevers, Moulins mais aussi Vichy, Montluçon, Vierzon, Roanne et Blois. Dans cette perspective, il paraît judicieux que la nouvelle ligne passe par Bourges qui se situe au centre des villes chefs-lieux du département qui sont Châteauroux à l'ouest et Nevers à l'est.

3 - Un classement des scénarios selon les critères suivants :

Evaluation Aménagement du territoire
Dessertes des villes et agglomérations concernées
Fonctionnalités
Evaluation environnementale
Coûts des infrastructures
Bilan carbone

4 - Tirer parti de l'effet réseau dans sa dimension européenne et nationale ainsi que la complémentarité avec le réseau existant et la future ligne Interconnexion LGV Sud Ile de France pour permettre des liaisons vers l'Ile de France et le Nord, mais aussi vers le Sud de la France, l'Italie et l'Espagne et vers la façade atlantique et les aéroports (Roissy, Orly, Saint-Exupéry).

5 -L'innovation et l'augmentation de la vitesse représentent un enjeu stratégique et l'association soutient la perspective de porter la vitesse de l'infrastructure à 360 km/h ; cette option aurait l'avantage à la foi de gagner du temps sur Paris-Lyon et de permettre un aménagement du territoire efficace.

6 - Etudier les possibilités d'utiliser la proximité des lignes SNCF existantes, des autoroutes et des grands axes routiers nationaux ou départementaux pour relier Clermont-Ferrand, afin d'éviter dans la mesure du possible la création de nouvelles tranchées ou saignées à travers les territoires ruraux les plus sensibles.

7 - Mettre en valeur l'intérêt écologique global du projet qu'il convient absolument d'approfondir (Moins de voitures, moins d'avions, moins de CO2)